



Message du Consul de France à Montréal

Si vous n'êtes pas inscrit(e) sur une liste électorale, vous pouvez encore vous inscrire soit pour voter en France (formulaire d'inscription CERFA que vous trouverez en ligne sur le site Internet du Consulat), soit pour voter à Montréal (liste du Consulat Général de France).

Vous pouvez vous faire inscrire soit par Internet (**mais uniquement jusqu'au 15 décembre 2011**), soit par courrier, soit par télécopie ou en venant déposer votre dossier à l'accueil du Consulat.

N'oubliez pas que **la date limite d'inscription est le 31 décembre 2011.**

Pour plus de détails vous pouvez consulter le site Internet du Consulat :
www.consulfrance-montreal.org

Si vous avez des questions à poser à propos des élections vous pouvez le faire par courriel : elections.montreal-fslt@diplomatie.gouv.fr

Bruno CLERC
Consul Général de France